



LIONS INTERNATIONAL DISTRICT MULTIPLE 403

RECRUTONS L'EXCELLENCE POUR UN IMPACT DURABLE !



45ème Convention-Congrès du District Multiple 403 Dakar (Sénégal), du 6 au 9 mai 2026

HOTEL KING FAHD PALACE

RESOLUTION N° 2 PORTANT ADOPTION DES STATUTS RÉVISÉS DU DM 403

Les Délégués des Clubs des Districts 403 A1, 403 A2, 403 A3, 403 A4 et 403 B1, réunis en Convention-Congrès du District Multiple 403 à Dakar du 6 au 9 mai 2026,

Considérant :

- la nécessité d'adapter les Statuts du District Multiple 403 aux évolutions institutionnelles et organisationnelles du District Multiple ;
- la nécessité de renforcer la gouvernance, la transparence et l'efficacité du fonctionnement des organes du DM 403 ;
- la nécessité d'assurer la conformité des Statuts avec les textes et politiques de Lions International ;
- la nécessité de prendre en compte les réformes institutionnelles engagées par le Conseil des Gouverneurs ;
- la nécessité de se conformer aux dispositions applicables de l'OHADA relatives aux associations à but non lucratif ;
- la large diffusion du projet de Statuts modifiés au sein des Clubs du District Multiple 403 préalablement à la tenue de la Convention-Congrès ;

Vu :

- les Statuts du District Multiple 403 adoptés à Djaména en mai 2018 ;
- les recommandations du Conseil des Gouverneurs ;
- les travaux de la Commission des Statuts, Élections et Réformes ;
- les amendements proposés et examinés par la Convention ;

DÉCIDENT :

Article 1 :

Sont adoptés les Statuts révisés du District Multiple 403.

Article 2 :

Les Statuts modifiés remplacent et abrogent toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles issues des Statuts adoptés à Djaména en mai 2018.

Article 3 :

Le texte consolidé des Statuts révisés est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

Article 4 :

Le Conseil des Gouverneurs est chargé :

- de la diffusion des Statuts modifiés ;
- de leur mise en application ;
- et de toute mesure nécessaire à leur vulgarisation auprès des Districts et des Clubs.

Article 5 :

Les Statuts révisés entrent en vigueur dès leur adoption par la Convention-Congrès du District Multiple 403.

Fait à Dakar, le 9 mai 2026

Pour la Convention,
Le Président du Conseil des Gouverneurs

Rimon HAJJAR

